

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGSP)



▪ FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES »

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles.

L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales

▪ LE CARACTÈRE PLURIDISCIPLINAIRE DE CETTE SPÉCIALITÉ : L'HISTOIRE-LA GÉOGRAPHIE -LA SCIENCE POLITIQUE - LA GÉOPOLITIQUE

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

▪ CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- ANALYSER, INTERROGER, ADOPTER UNE DÉMARCHE RÉFLEXIVE
- SE DOCUMENTER
- TRAVAILLER DE MANIÈRE AUTONOME
- S'EXPRIMER À L'ORAL

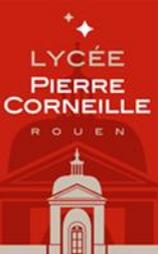
▪ LES 5 THÈMES AU PROGRAMME

- THÈME 1 : COMPRENDRE UN RÉGIME POLITIQUE : LA DÉMOCRATIE (24-25 HEURES)
- THÈME 2 : ANALYSER LES DYNAMIQUES DES PUISSANCES INTERNATIONALES (24-25 HEURES)
- THÈME 3 : ÉTUDIER LES DIVISIONS POLITIQUES DU MONDE : LES FRONTIÈRES (24-25 HEURES)
- THÈME 4 : S'INFORMER : UN REGARD CRITIQUE SUR LES SOURCES ET MODES DE COMMUNICATION (24-25 HEURES)
- THÈME 5 : ANALYSER LES RELATIONS ENTRE ÉTATS ET RELIGIONS (24-25 HEURES)

▪ UNE SPÉCIALITÉ VERS UN CERTAIN NOMBRE DE CURSUS

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prépare les élèves à la poursuite d'études dans de nombreux cursus : à l'université (histoire, géographie, science politique, droit, ...), en classes préparatoires aux grandes écoles, en écoles de journalisme, en instituts d'études politiques, en écoles de commerce et de management.

Humanités, littérature et philosophie(HLP)



▪ FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »

L'enseignement de spécialité d'Humanités, littérature et philosophie vise à procurer aux élèves de première et de terminale une solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines. Réunissant des disciplines à la fois différentes et fortement liées, il leur propose une approche nouvelle de grandes questions de culture et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions, nourrie par la rencontre et la fréquentation d'œuvres d'intérêt majeur.

▪ LES « 4 HUMANITÉS » INTRODUITES PAR CETTE SPÉCIALITÉ

1. LA PAROLE, SES POUVOIRS, SES FONCTIONS ET SES USAGES ;
2. LES DIVERSES MANIÈRES DE SE REPRÉSENTER LE MONDE ET DE COMPRENDRE LES SOCIÉTÉS HUMAINES ;
3. LA RELATION DES ÊTRES HUMAINS À EUX-MÊMES ET LA QUESTION DU MOI ;
4. LA DÉFINITION DU MODERNE ET DU CONTEMPORAIN, AVEC LEURS EXPÉRIENCES CARACTÉRISTIQUES ET LA TENSION ENTRE TRADITION ET INNOVATION.

▪ LES « 4 PÉRIODES » INTRODUITES PAR CETTE SPÉCIALITÉ

L'approche des thèmes retenus s'effectue donc, pour chaque semestre, en relation particulière avec une période distincte dans l'histoire de la culture :

1. L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN ÂGE.
2. LA RENAISSANCE, L'ÂGE CLASSIQUE, LES LUMIÈRES.
3. DES LUMIÈRES AU DÉBUT DU XXIÈME SIÈCLE.
4. L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE.

▪ ORGANISATION DU PROGRAMME

▪ SEMESTRE 1 : LES POUVOIRS DE LA PAROLE

- L'art de la parole.
- L'autorité de la parole.
- Les séductions de la parole.

▪ SEMESTRE 2 : LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE

- Découverte du monde et rencontre des cultures.
- Décrire, figurer, imaginer.
- L'homme et l'animal.

Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE - ANGLAIS)



▪ **FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS »**

• **EXPLORER LA LANGUE, LA LITTÉRATURE ET LA CULTURE DE MANIÈRE APPROFONDIE**

De manière générale, l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture

• **DÉVELOPPER LE GOÛT DE LIRE**

L'enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue étrangère des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée et à proposer ainsi une entrée dans les imaginaires propres à chaque langue. La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée

▪ **LES THÉMATIQUES ET LES AXES D'ETUDES DE LA CLASSE DE PREMIÈRE EN ANGLAIS**

• **LA THÉMATIQUE « IMAGINAIRES »**

- Axe d'étude 1 : L'imagination créatrice et visionnaire
- Axe d'étude 2 : Imaginaires effrayants
- Axe d'étude 3 : Utopies et dystopies

• **LA THÉMATIQUE « RENCONTRES »**

- Axe d'étude 1 : L'amour et l'amitié
- Axe d'étude 2 : Relation entre l'individu et le groupe
- Axe d'étude 3 : La confrontation à la différence

▪ **LES ACTIVITÉS LANGAGIÈRES**

- le niveau attendu en fin de première est B2 ;
- en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève

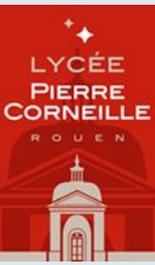
▪ **LES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES**

- Aspects phonologiques et graphie
- Le lexique
- La grammaire

▪ **LE PROGRAMME LIMITATIF DE LECTURE D'ŒUVRES INTÉGRALES**

- HADDON Mark, *The Curious Incident of the Dog in the Night-Time*, 2003.
- LEE Harper, *To Kill a Mockingbird*, 1960.
- ORWELL George, *Animal Farm*, 1945.
- POE Edgar Allan, "The Fall of the House of Usher" (1839) + "The Tell-Tale Heart" (1843). Les deux nouvelles comptent pour une œuvre.
- STEINBECK John, *Of Mice and Men*, 1937.
- WILDE Oscar, *The Importance of Being Earnest*, 1895.

Mathématiques



FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « MATHÉMATIQUES »

L'enseignement de spécialité de mathématiques de la classe de première générale est conçu à partir des intentions suivantes :

- Permettre à chaque élève de consolider les acquis du collège et de la seconde, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets afin qu'il puisse faire l'expérience personnelle de l'efficacité des concepts mathématiques et de la simplification et la généralisation que permet la maîtrise de l'abstraction ;
- Développer des interactions avec d'autres enseignements de spécialité ;
- Préparer au choix des enseignements de la classe de terminale : notamment choix de l'enseignement de spécialité de mathématiques, éventuellement accompagné de l'enseignement optionnel de mathématiques expertes, ou choix de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires ;
- Assurer les bases mathématiques nécessaires à toutes les poursuites d'études au lycée.

LES COMPÉTENCES MATHÉMATIQUES DÉVELOPPÉES

DANS LE PROLONGEMENT DES CYCLES PRÉCÉDENTS, ON TRAVAILLE LES SIX GRANDES COMPÉTENCES :

- Chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- Représenter, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
- Raisonner, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- Calculer, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- Communiquer un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

ORGANISATION DU PROGRAMME

- ALGÈBRE
- ANALYSE
- GÉOMÉTRIE
- PROBABILITÉS ET STATISTIQUE
- ALGORITHMIQUE ET PROGRAMMATION
- VOCABULAIRE ENSEMBLISTE ET LOGIQUE

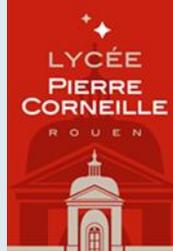
▪ FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « PHYSIQUE-CHIMIE »

En classe de première de la voie générale, les élèves qui suivent l'enseignement de spécialité de physique- chimie expriment leur goût des sciences et font le choix d'acquérir les modes de raisonnement inhérents à une formation par les sciences expérimentales. Ils se projettent ainsi dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques, etc.

▪ LES 4 THÈMES DU PROGRAMME DE 1^{ÈRE}

- Constitution et transformations de la matière,
- Mouvement et interactions,
- L'énergie : conversions et transferts,
- Ondes et signaux

Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)



▪ FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « SVT »

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. Dans le prolongement du collège, il poursuit la formation civique des élèves. À partir de bases générales établies en seconde, les enseignements de spécialités de première et de terminale conduisent à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis.

▪ LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE AU LYCÉE

DANS SES PROGRAMMES, LA DISCIPLINE PORTE TROIS OBJECTIFS MAJEURS :

- Renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;
- Participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;
- Préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.

▪ LES 3 THÉMATIQUES DU PROGRAMME

• La Terre, la vie et l'évolution du vivant

- Transmission, variation et expression du patrimoine génétique

• Les Enjeux contemporains de la planète

- Écosystèmes et services environnementaux

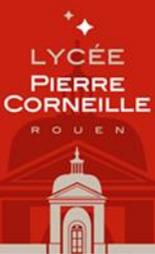
• Le corps humain et la santé

- Variation génétique et santé
- Le fonctionnement du système immunitaire humain

▪ CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Pratiquer des démarches scientifiques
- Concevoir, créer, réaliser
- Utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour apprendre
- Pratiquer des langages
- Adopter un comportement éthique et responsable

Numérique et sciences informatiques (NSI)



FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES »

L'objectif de cet enseignement, non professionnalisant, est l'appropriation des concepts et des méthodes qui fondent l'informatique, dans ses dimensions scientifiques et techniques. Cet enseignement s'appuie sur l'universalité de quatre concepts fondamentaux et la variété de leurs interactions :

- **Les données**, qui représentent sous une forme numérique unifiée des informations très diverses : textes, images, sons, mesures physiques, sommes d'argent, etc.
- **Les algorithmes**, qui spécifient de façon abstraite et précise des traitements à effectuer sur les données à partir d'opérations élémentaires.
- **Les langages**, qui permettent de traduire les algorithmes abstraits en programmes textuels ou graphiques de façon à ce qu'ils soient exécutables par les machines.
- **Les machines**, et leurs systèmes d'exploitation, qui permettent d'exécuter des programmes en enchaînant un grand nombre d'instructions simples, assurent la persistance des données par leur stockage et de gérer les communications. On y inclut les objets connectés et les réseaux.

LA DÉMARCHE DE PROJET INHÉRENTE À CETTE SPÉCIALITÉ

Une part de l'horaire de l'enseignement d'au moins un quart du total en classe de première doit être réservée à la conception et à l'élaboration de projets conduits par des groupes de deux à quatre élèves. Les projets réalisés par les élèves, sous la conduite du professeur, constituent un apprentissage fondamental tant pour la compréhension de l'informatique que pour l'acquisition de compétences

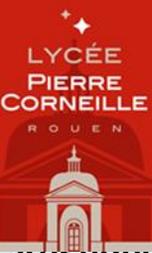
LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

- HISTOIRE DE L'INFORMATIQUE
- REPRÉSENTATION DES DONNÉES : TYPES ET VALEURS DE BASE
- REPRÉSENTATION DES DONNÉES : TYPES CONSTRUITS
- TRAITEMENT DE DONNÉES EN TABLES
- INTERACTIONS ENTRE L'HOMME ET LA MACHINE SUR LE WEB
- ARCHITECTURES MATÉRIELLES ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION
- LANGAGES ET PROGRAMMATION
- ALGORITHMIQUE

LES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- analyser et modéliser un problème en termes de flux et de traitement d'informations ;
- décomposer un problème en sous-problèmes, reconnaître des situations déjà analysées et réutiliser des solutions ;
- concevoir des solutions algorithmiques ;
- traduire un algorithme dans un langage de programmation, en spécifier les interfaces et les interactions, comprendre et réutiliser des codes sources existants, développer des processus de mise au point et de validation de programmes ;
- mobiliser les concepts et les technologies utiles pour assurer les fonctions d'acquisition, de mémorisation, de traitement et de diffusion des informations ;
- développer des capacités d'abstraction et de généralisation.

Arts (Cinéma Audio Visuel) (CAV)



■ FINALITÉS DE LA SPÉCIALITÉ « CAV »

Les enseignements de spécialité suivis à partir de la classe de première accueillent des élèves particulièrement intéressés par le domaine artistique choisi. La pratique artistique et le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. S'y ajoute le développement de la capacité de l'élève à penser son rapport à l'art dans le contexte de la société contemporaine et à construire son parcours d'études supérieures en référence aux métiers des arts et de la culture.

L'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel engage l'élève dans une démarche de découverte, de développement et d'approfondissement d'une pratique et d'une culture cinématographiques et audiovisuelles. En spécialité, il acquiert les connaissances culturelles, historiques et théoriques liées aux principaux repères de ce domaine, la capacité d'analyser des images et des sons, les compétences d'écriture en images et en sons

■ MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel s'organise autour de cinq axes d'étude qui reflètent la multiplicité des méthodologies et des approches du cinéma et de l'audiovisuel : Émotion(s), Motifs et représentations, Écritures, Histoire(s) et techniques, Économie(s).

Au sein d'un établissement, cet enseignement est assuré par une équipe pédagogique composée de professeurs titulaires d'une certification complémentaire de cinéma-audiovisuel. Ceux-ci travaillent en relation étroite avec la ou les structures culturelles partenaires et des intervenants professionnels choisis dans le cadre du partenariat (scénaristes, réalisateurs, scriptes, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, distributeurs, etc.). Dans cette perspective, l'enseignement de cinéma-audiovisuel doit s'appuyer sur les ressources de l'environnement culturel des établissements et tirer parti du calendrier des événements culturels (programmation des institutions, de festivals divers, rétrospectives, spectacles, expositions, etc.), afin de construire les projets d'enseignement et leur progression.

■ CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

- Comprendre le sens d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle en lien avec son contexte et son public ;
- Apprécier la spécificité d'un geste artistique dans le domaine cinématographique et audiovisuel ;
- Déterminer les choix constitutifs d'un projet de création et les mettre en œuvre.
- Analyser de manière précise et argumentée des productions cinématographiques et audiovisuelles ;
- Choisir les outils et les méthodes d'analyse pertinents selon les supports et les contextes spécifiques d'écriture ;
- Mobiliser ses compétences d'analyse au service de sa propre pratique d'écriture cinématographique et audiovisuelle.
- Comprendre les principaux repères de l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel en lien avec ceux des autres arts ;
- Appréhender les relations entre innovation technique et création cinématographique et audiovisuelle à différentes époques ;
- Mobiliser ses connaissances pour nourrir son expérience de spectateur et sa pratique artistique